
DIRECTION GENERALE DES
SERVICES TECHNIQUES-----
Division Voirie-----
MCMNOTE EXPLICATIVEDE SYNTHESE

OBJET : Approbation du budget prévisionnel 2009 du GIE Transport en
Commun de Nouméa

P.J. : - 1 projet de délibération
- 1 budget prévisionnel 2009

Conformément à l'article 10 du contrat d'exploitation des transports urbains adopté par délibération du conseil municipal n° 99/1300 du 27 octobre 1999, le budget prévisionnel pour l'exercice 2009 du GIE Transport en Commun de Nouméa (GIE TCN) a été transmis à la Ville, pour analyse et avis. Il permet d'établir le montant de la contribution municipale et de valider les recettes et les charges prévisionnelles.

L'activité du GIE TCN se caractérise par une augmentation de la fréquentation de l'ordre de + 4,7 % entre 2007 et 2008, d'où une amélioration des recettes commerciales. Le chiffre d'affaires prévisionnel 2009 a été établi sur la base des chiffres constatés en 2008 et augmentés de 2 %.

Afin de développer l'attractivité du réseau de transport urbain, il a été prévu sur ce budget de financer par le biais de défiscalisations, des investissements permettant d'améliorer la gestion et l'exploitation du réseau (logiciels d'exploitation, bus pilote) et précisés dans le tableau joint.

Sur le plan financier, le budget prévisionnel du GIE TCN est fondé sur une augmentation des charges de 8,19 % correspondant pour partie à l'augmentation de la masse salariale, mais aussi, aux conséquences de la hausse du prix du gasoil dont l'impact est prévu contractuellement d'être répercuté sur la rétribution des transporteurs.

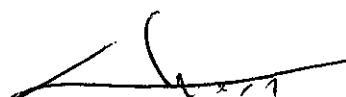
Pour répondre aux objectifs de la Ville de Nouméa en matière de développement des transports publics urbains et après analyse du budget prévisionnel du GIE TCN, il s'avère nécessaire de prévoir la contribution municipale à 343.324.000 F/CFP. De plus, l'article 10.7 du contrat ainsi que son annexe 10 prévoient une forme d'intéressement permettant de motiver l'ensemble des transporteurs au volume de trafic et donc aux recettes d'exploitation. Cet intéressement provisionné à hauteur de 6.676.000 F/CFP complète la contribution 2009 pour atteindre le seuil maximum de 350.000.000 F/CFP.

Il est donc proposé au conseil municipal d'approuver le budget prévisionnel 2009 du GIE TCN tel qu'il figure en annexe, et d'habiliter le Maire ou son représentant, à le signer afin de permettre le versement de la contribution municipale en 2009.

Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

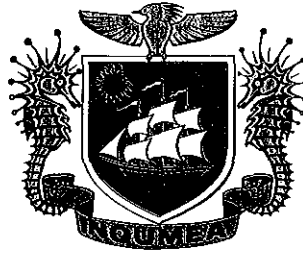
Nouméa, le 16 février 2009

Le Maire,



Jean LEQUES





VILLE DE NOUMEA

Contrôle de légalité le 12 MAR. 2009

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil neuf, le mardi 10 mars à 18 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean LEQUES, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCATION
27.02.2009

DATE D'AFFICHAGE
04.03.2009

M.	Jean LEQUES	Mme	Marguerite KATEA
Mme	Isabelle CHAMPMOREAU	Mme	Mireille LEVY
MM.	Michel VITTORI	Mme	Maryse BRIATTE
	Jean-Claude BRIAULT	M.	Eric ESCHEMBRENNER
	Jean-Claude DOUDOUTE	Mme	Maraéa NEA
Mme	Maryse FRARIN LA MICHELLAZ	Mme	Tiaré LE GOFF
Mme	Francine BEYNEY	M.	Bili YAMAMOTO
Mme	Domlnique KORFANTY	Mme	Sonia LAGARDE
MM.	Jean-Robert MONNIER	M.	Christophe CHEVILLON
	Jean WASMAN	Mme	Jacqueline BERNUT
Mme	Marie-Jo BARBIER-PONTONI	M.	Frédéric DE GRESLAN
MM.	Laurent CASSIER	Mme	Kareen CORNAILLE
	Luc DEVILLERS	Mme	Marie-Laure LAFLEUR
Mme	Christine POELLABAUER	M.	Atolomako Marco PULUIUVEA
Mme	Sylvie GRANDJEAN	Mme	Nicole FURIC
MM.	Phillippe BLAISE	M.	Michel CROMBEZ
	Kanyan Marc CASE	Mme	Gloria OUTU
Mlle	Sabrina KUMAR	M.	David TEVAN
Mme	Pascale CERTA	Mme	Lola LOMONT

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	: 53	MM.	Gaël YANNO	Mme	Eliette COGNARD
			Gérard VIGNES	MM.	Steeve NEWLAND
			Charles ERIC		Mikaélé SEA
Nombre de présents	: 38	Mme	Malia MAUGATEAU		Jean VANMAI
Nombre de votants (13 procurations)	: 51	Mme	Christiane TERRIER		Jean-Pierre DELRIEU
		Mme	Virginie RUFFENACH	Mme	Michèle LEURS
		M.	Karl-Stephan VIANNENC	Mme	Pascale DALY
		Mme	Bernadette BRIZARD-DUMERY		

Mademoiselle Sabrina KUMAR a été élue secrétaire de séance.

portant approbation du budget prévisionnel 2009 du GIE Transport en Commun de Nouméa

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **10 MAR. 2009**

VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération modifiée du Congrès de la Nouvelle-Calédonie n° 540 du 25 janvier 1995 portant réglementation des transports routiers sur le territoire et notamment les articles 5 et suivants,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 99/1300 du 27 octobre 1999 autorisant la passation d'un contrat pour l'exploitation des transports urbains,

VU le contrat d'exploitation des transports urbains signé le 24 novembre 1999,

VU la note explicative de synthèse n° 2009/28 du 16 février 2009,

La Commission du Budget et des Finances entendue en séance du 2 mars 2009,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

Est approuvé le budget prévisionnel pour l'année 2009 du GIE Transport en Commun de Nouméa joint en annexe.

ARTICLE 2 /

Le Maire ou son représentant est habilité à signer tous documents concourant à la bonne exécution de cette décision.

ARTICLE 3 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de trois mois à compter de sa notification.

ARTICLE 4 /

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et notifiée au GIE Transport en Commun de Nouméa.



DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE **10 MAR. 2009**

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE **12 MAR. 2009**

Le Maire,

DESTINATAIRES :
SUBD. ADMINIS. SUD - 1
S.F. - 1
D.G.S.T. (D.V.) - 1
GIE TRANSPORT - 1

Jean LEQUES

Le Maire certifie que le présent acte

ayant été transmis le 12 MAR. 2009
au Commissaire Délégué

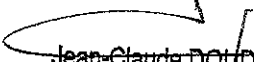
et notifié le 16 MAR. 2009

~~et publié le~~

est exécutoire de plein droit.



Pour le Maire et par délégation,


Jean-Claude DOUDOUTE
5ème Adjoint au Maire
chargé de la sécurité publique, de l'administration générale
et des ressources humaines

BUDGET 2009 – GIE TRANSPORT EN COMMUN DE NOUMEA

TOTAL PRODUITS	1 361 817 000
Recettes de trafic	1 060 494 000
Recettes Diverses	298 373 000
<i>Produits vente gasoil</i>	<i>170 000 000</i>
<i>Produits ventes diverses</i>	<i>54 600 000</i>
<i>Frais de dossier pour création de cartes</i>	<i>3 500 000</i>
<i>Cotisations transporteurs</i>	<i>21 624 000</i>
<i>Assurance transporteurs</i>	<i>30 349 000</i>
<i>Autres produits financiers</i>	<i>8 300 000</i>
<i>Subvention Province Sud</i>	<i>10 000 000</i>
Reprises sur prov et amo	450 000
Produits divers	2 500 000
TOTAL CHARGES	1 706 141 000
Achats et consommation de stock	49 500 000
Achat et variation stock carburant	165 000 000
Rétribution transporteurs	1 100 243 000
Prime Transporteur versée mensuellement	6 500 000
Electricité et Eau	5 835 000
Carburant véhicule de service	2 500 000
Fourniture petit équipement	5 800 000
Fournitures administratives et informatiques	5 000 000
Achats autres matières/fournitures + poteaux et autobus+ abribus	2 500 000
Achats pièces pupitres	5 100 000
Achats tickets magnétiques	10 500 000
Achats pièces distributeurs	1 000 000
Achats pièces valideurs	1 200 000
Achats pièces encodeuses	200 000
Achats combinés radio bus	800 000
Locations immobilières	470 000
Locations mobilières	520 000
Location berlingos contrôleurs	655 000
Location twingos exploit +info (2,5M)	450 000
Location logiciel graphicage (6,8M)	1 076 000
Location logiciel back office (14,6M)	2 500 000
Location banc d'essai (8,9MF)	1 404 000
Location bus pilote chinois (15MF)	1 663 000
Location barrières levantes (1,7M)	300 000
Entretien biens immobiliers	3 000 000
Entretien matériel et divers	6 000 000
Entretien distributeurs et valideurs	500 000
Entretien matériel roulant	1 500 000
Maintenance	4 850 000
Multirisques-assurances	32 500 000
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	15 330 000
Publicité, publications, information au points d'arrêt	9 000 000
Transports de biens et transports collectifs du personnel	950 000
Déplacements, missions et réceptions	7 250 000
Frais postaux et de télécommunications	7 900 000
Services bancaires et assimilés	250 000
Charges de personnel	207 187 000
Cotisation AGIR	2 050 000
Dotations aux amortissements	26 653 000
Autres charges diverses	3 480 000
Intérêts des emprunts et dettes	4 195 000
Impot taxes et versements	1 830 000
RESULTAT	-344 324 000
CONTRIBUTION financière VDN de compensation	343 324 000
PROVISION pour Intéressement de l'exploitant	6 676 000
PARTICIPATION VDN au GIE TCN pour l'année 2009	350 000 000
POUR LE GIE TCN	POUR LA VDN